

21 et 22 juillet 2012

Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux

Document d'information et
formulaire d'inscription

Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux

Cette année, le symposium du Parc des Chenaux célébrera son 15^{ième} anniversaire et, pour l'occasion, l'évènement s'enrichit et étend son rayonnement!

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que le comité organisateur annonce que l'édition 2012, qui se tiendra les 21 et 22 juillet prochain, s'ouvrira au talent des artistes peintres mais également à celui des sculpteurs, photographes, dessinateurs et artistes de l'art numérique imprimé.

Afin de mieux refléter cette ouverture à d'autres disciplines artistiques, un changement d'appellation s'imposait. Ainsi, l'édition 2012 sera tout naturellement rebaptisée le Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates de l'évènement : 21 et 22 juillet 2012

Lieu :
Parc des Chenaux
150, rue Fusey
Trois-Rivières (Québec)
G8T 2V8

FRAIS D'INSCRIPTION ET COÛT DE PARTICIPATION

Frais d'inscription (non-remboursable) : 10 \$ taxes incluses

Date limite d'inscription : 1^{er} mars 2012

Le nombre de places étant limité, un jury procèdera à une sélection en fonction de l'ensemble des dossiers reçus.

La décision du jury, finale et sans appel, vous sera transmise au début du mois de mars. Tout dossier incomplet pourrait être rejeté. Les dossiers ne seront pas retournés.

Si vous êtes accepté par le jury, vous devrez acquitter le coût de participation dans les deux semaines suivant la réception de la lettre d'acceptation en mars 2012.

Coût de participation

Si vous êtes sélectionné par le jury, vous devrez acquitter le coût de participation.

Deux options s'offrent à vous :

Option 1 : 87,25 \$ taxes incluses

Incluant :

Frais de participation de 70 \$;
2 dîners froids (2 x 7,50 \$ + taxes, livrés à votre abri par notre équipe);
2 collations;
Cocktail du samedi soir, invitation valide pour deux personnes.

Option 2 : 70 \$ taxes incluses

Incluant :

Frais de participation de 70 \$;
2 collations;
Cocktail du samedi soir, invitation valide pour deux personnes.

HORAIRE

Montage des abris : Vendredi 20 juillet de 13 h à 16 h ou samedi 21 juillet de 8 h à 9 h 30

Symposium : Samedi 21 juillet et dimanche 22 juillet de 10 h à 17 h

Cocktail : Samedi 21 juillet à 18 h

Démontage : Dimanche 22 juillet de 17 h à 18 h

Remise des prix : Dimanche 22 juillet à 18 h

RÈGLEMENTS

Inscription et sélection des participants

Le Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux est réservé aux artistes âgés de 18 ans et plus seulement.

Les disciplines en arts visuels acceptées sont les suivantes : **peinture** (à l'acrylique, à l'aquarelle, à l'huile), **sculpture**, **dessin** (fusain, pastel, crayon de bois, etc.), **photographie** et **art numérique imprimé**.

Les dossiers d'inscription doivent être reçus **avant le 1^{er} mars 2012**.

Nous n'accepterons aucun dossier après cette date.

Le dossier doit inclure:

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé;
- Curriculum vitae artistique;
- 5 photos d'œuvres (à l'endos, inscrire le nom de l'artiste)
- Frais d'inscription de 10 \$ (non-remboursable); chèque libellé au nom de la **Corporation de développement culturel de Trois-Rivières**.

Faites parvenir votre dossier complet à l'adresse suivante :

Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux

1425, place de l'Hôtel-de-Ville

C.P. 368

Trois-Rivières (Québec)

G9A 5H3

Pour information supplémentaire :

Olivier Letarte

Coordonnateur du Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux

819 693-2627

oletarte@v3r.net

Aménagement extérieur

Chaque participant devra fournir un abri (obligatoire) de format 10' X 10' ou 12' X 12', de préférence blanc de type *Caravan*. Les abris ne peuvent excéder 12' X 12'.

Chaque participant devra installer et démonter son abri aux périodes prévues à cet effet. En ce sens, il devra prévoir tout l'équipement, les outils et l'aide nécessaires pour installer son abri et pour accrocher ses œuvres. Le participant devra respecter l'endroit qui lui sera assigné sur le site. Les tables, les chaises et le matériel d'accrochage ne sont pas fournis.

Responsabilités

Le participant s'engage à exposer, présenter et/ou réaliser des œuvres qui sont de sa création. Bien que l'environnement s'y prête merveilleusement, il n'est pas obligatoire de réaliser une œuvre sur place. Le participant peut exposer ou vendre, comme produits secondaires, des reproductions de ses œuvres, clairement identifiées à cet effet.

Surveillance

L'organisation du Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux assurera la surveillance du site et des abris selon l'horaire suivant :

Vendredi 20 juillet de 16 h à minuit

Samedi 21 juillet de minuit à 10 h et de 17 h à minuit

Dimanche 22 juillet de minuit à 10 h

D'aucune façon et en aucun cas, la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières ne peut être tenue responsable du bris, du vol ou d'autres dommages causés aux œuvres exposées et aux équipements appartenant à l'artiste.

Assurances

L'assurance des œuvres en exposition est la responsabilité et est à la charge de l'exposant, et ce, en tout temps.

Annulation de l'évènement

En cas d'annulation de l'évènement à cause de conditions climatiques défavorables (fortes précipitations, vents violents, orages, etc.), aucun remboursement ne sera effectué.

Prix

Le Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux remettra trois prix cette année. Un jury sera formé afin de remettre deux des trois prix. Le jury basera ses décisions sur les critères suivants :

- Conception originale;
- Expression artistique;
- Qualité de l'exécution technique.

Tout au long du weekend, les visiteurs pourront voter pour leur artiste *Coup de cœur*. Les visiteurs ne pourront voter qu'une seule fois par jour, et ce, tout à fait gratuitement.

1er prix : Attribué par un jury d'une valeur totale de plus de 1 500 \$

500 \$ en argent

Exposition de ses œuvres au cours de l'année 2013 au Centre culturel Pauline-Julien

Participation gratuite au Symposium 2013

2e prix : Attribué par un jury d'une valeur de 500 \$

250 \$ en argent

Panier-cadeau

Participation gratuite au Symposium 2013

3e prix : Prix *Coup de cœur* attribué par le public d'une valeur de 200 \$

Panier-cadeau

Formulaire d'inscription

Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux 21 et 22 juillet 2012

Important

Le dossier doit inclure :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé;
- Le curriculum vitae artistique;
- 5 photos d'œuvres (au dos, inscrire le nom de l'artiste);
- Frais d'inscription de 10 \$ (taxes incluses | non remboursable); chèque libellé au nom de la **Corporation de développement culturel de Trois-Rivières.**

Réservé à l'administration

Informations personnelles

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse complète :

Téléphone : _____

Courriel : _____

Avez-vous déjà participé au Symposium de peinture du Parc des Chenaux ? Oui Non

Si oui, en quelle année: _____

De quelle manière préférez-vous que l'on communique avec vous ?

Courriel Poste

Informations complémentaires

Médium :

Peinture Sculpture Dessin Photographie Art numérique imprimé

Précisez (ex. : peinture à l'acrylique, à l'huile, sculpture sur bois, dessin au fusain, etc.) :

Autorisations

Veillez apposer vos initiales à chacune des clauses et signer l'autorisation.

Si ma candidature est retenue, je m'engage à :

- fournir un abri 10' X 10' ou 12' X 12' de type Caravan blanc ou un autre abri du même genre.

- acquitter et respecter les frais de participation nécessaires, selon l'option que je choisirai.

- autoriser la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières ainsi que ses représentants à me photographier et à photographier toutes les œuvres que je présenterai lors de l'évènement. Les photographies pourront servir à la promotion de l'évènement au cours des prochaines années.

Je reconnais avoir lu et accepté les informations et les règlements du Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux.

Signature : _____

Date : _____

Date limite d'inscription : 1^{er} mars 2012

Faites parvenir votre dossier complet à l'adresse suivante :

Symposium des arts visuels du Parc des Chenaux

1425, place de l'Hôtel-de-Ville

C.P. 368

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Pour information supplémentaire : 819 693-2627